

Joseph PATTEE
Fonds Gustave Guillaume
Université Laval

LA PARTIE DU DISCOURS « PRÉPOSITION » : ANALYSE À PARTIR D'UNE ÉTUDE DE LA PRÉPOSITION *SUR*

Le but de l'exposé est, dans un premier temps, d'examiner les différents effets de sens liés à la préposition *sur* en français et d'essayer, dans la mesure du possible, de montrer la grande unité du signifié de ce mot. Dans un deuxième temps, il s'agira de confronter les résultats de l'analyse aux schémas généraux que propose Guillaume pour l'ensemble des prépositions.

Ce que je cherche à dégager et ce que visent à représenter les schémas guillaumiens, c'est bien sûr, le signifié matériel de la préposition. Je tiens pour acquis que son signifié formel réside dans son régime d'incidence. Elle assure la persistance d'une relation d'incidence entre deux termes là où cette relation excède les capacités incidentielles des parties du discours en présence.

I. En cherchant l'unité de sens que la psychomécanique postule pour tous les éléments de langue, je me suis rendu compte que les signifiés d'effet de la préposition *sur* ne peuvent se réduire à l'unité.

Il y a bien un élément commun à tous les emplois que, dans un premier temps, par commodité, j'appellerai l'idée de « surface ». Mais il faut distinguer deux séries d'emplois : une première série d'effets de sens ne s'explique que si l'on considère la construction de la surface en tant que lieu et une seconde série, que si l'on considère ce lieu une fois construit. On a donc une vision opérative de la construction d'un lieu et une vision résultative de ce lieu construit.

1. La définition d'une surface demande que l'on tienne compte de la dimension verticale. Elle correspond à la partie supérieure d'un objet qui, contrairement à d'autres parties telles que le devant, le derrière ou les côtés qui dépendent, en grande partie, de la position du locuteur, est déterminée de façon objective. En effet, le haut est toujours ce par quoi on termine la construction d'un édifice, ou du moins la construction de sa charpente. De ce point de vue, la surface désignée par *sur* représente l'extérieur immédiat de l'objet, autrement dit un au-delà faisant encore partie de l'objet, le prolongeant. Cela vaut aussi pour les objets ronds pour lesquels le bas est constitué par le centre et le haut par la périphérie.

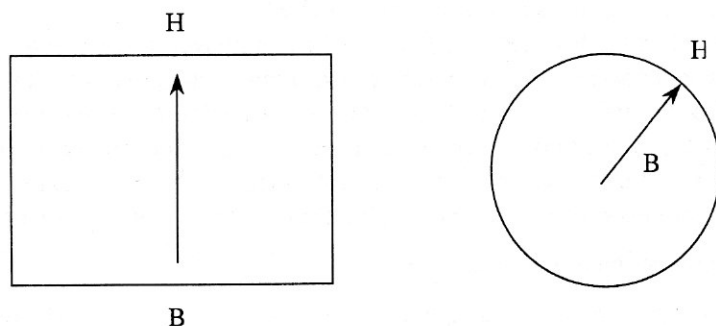


Figure 1

Et si l'on s'évade de la vision strictement spatiale et verticale d'un dessus, d'une surface, on peut dire que l'on définit un lieu mental situé immédiatement à l'extérieur par rapport à une limite de fin. Cette définition plus large permet une application plus extensive.

Je pourrai alors représenter la genèse du lieu mental que désigne *sur* grâce à un vecteur :

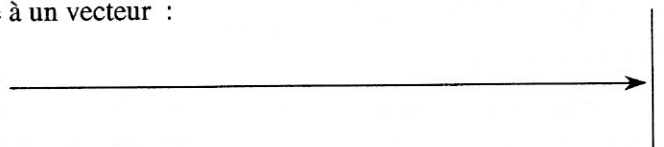


Figure 2

1.1. Ce schéma représente le dépassement minimal d'une limite, l'au-delà immédiat d'un objet ; c'est pour cette raison que l'on peut ramener à ce schéma les emplois où le sémantème même du verbe reproduit le dépassement qu'implique l'idée de *sur*.

- (1) déborder sur..., empiéter sur..., déboucher sur ... Une fenêtre qui donne sur la plage.

Ces idées verbales supposent le passage d'un seuil, alors que le non-franchissement de la limite donnerait lieu à l'emploi de la préposition *à* comme dans :

- (2) aboutir à, arriver à

C'est aussi à ce dépassement minimal, mais, cette fois, d'une entité temporelle, que l'on peut ramener des emplois tels que :

- (3) Sur ces mots, il se leva.
 (4) Ils se quittèrent sur un baiser.
 (5) Sur ordre du général, il tira.

où l'on exprime une successivité temporelle.

À la lecture des exemples (3) à (5), on comprend que, dans le temps, le lever, le départ ou le tir ont eu lieu immédiatement après que les mots ont été prononcés ou le baiser échangé ou l'ordre donné, ce que *sur*, indiquant la limite externe de quelque chose – ici, en l'occurrence, l'après immédiat d'un événement – exprime très bien. Ce que la préposition *après*, qui peut couvrir un au-delà plus étendu, ne saurait exprimer :

(6) Après ces mots, il se leva.

C'est encore la considération d'une limite outrepassée qui explique le mieux certains emplois de *sur* comme préfixe où le dépassement d'une limite est quantitatif : il indique un au-delà, un ajout dans *surprise*, un dépassement dans *surdéveloppé* (= très) ou un dépassement équivalent à un excès dans *suralimentation* (= trop).

1.2. Une fois défini ce lieu désigné par *sur* comme au-delà immédiat d'une limite de fin, il se déclare autonome et apte à être mis en relation avec toutes sortes de réalités. Si ce lieu est spatial et représente une surface, un objet peut y trouver place :

(7) La lampe est sur la table.

Les deux objets en présence (lampe et table) sont en contact ou sont à tout le moins contigus. L'absence de contact, en contexte spatial, entraînerait l'emploi de *au-dessus de*. On peut opposer (7) à (8) :

(8) La lampe est au-dessus de la table.

Ceci est valable même pour des entités qui n'ont pas à proprement parler de surface comme une ville. Cependant, on trouve des exemples où *sur* semble alterner avec *au-dessus* : c'est souvent avec des verbes comme *voler* ou *planer*.

(9) Des avions volent au-dessus de la ville.

Il semble, cependant, que *sur* comporte une nuance de plus. Contrairement à *au-dessus* qui indique la simple position, *sur* suggère quelque chose d'accablant, ce qui fait que l'on dit d'un danger imminent plutôt :

(10) Une menace plane sur la ville.

Il y aurait alors encore une opposition entre *au-dessus*, strictement spatial et *sur*, non strictement spatial.

L'idée de quelque chose de pesant rattacherait alors l'exemple (10) à ceux que nous allons maintenant discuter.

Il fa
saisir l'un
réalités, i
autre. C'e
parler de l
précis de
feuilles o
quate dan
le cas de
Vandelois

a) l'idée
sera le m
dans : l'or
porte le p
idée. Par

(11) On s'

On s'appu
on pas aus
De même,

(12) croire

(13) prend

et résultat

(14) Se fie

b) Un ar
moral exe
passe à de

(15) exerc
domin

Ce qu'il y
porteur (le
ci.

On p
le but ou l

(16) March

Même si le
dans s'aba
sens de c

Il faut ici aussi abandonner l'idée stricte de surface, si l'on veut saisir l'unité des signifiés d'effet. En effet, dans le cas de certaines réalités, il est plus difficile de parler d'un objet qui a son lieu sur un autre. C'est le cas d'une réalité comme un arbre. Il vaut mieux alors parler de l'arbre comme porteur, par rapport à un objet, porté. Dans le cas précis de l'arbre, ce qui est porté, ce sont essentiellement des fruits, des feuilles ou des oiseaux. Cette façon de parler est particulièrement adéquate dans le cas d'objets qui servent à transporter quelque chose ou dans le cas de véhicules : âne, vélo, civière... Je rejoins ici les idées de Vandeloise. On peut distinguer trois possibilités :

a) l'idée d'objet portant le poids de quelque chose ou de quelqu'un sera le mieux à même de décrire quantité d'emplois. C'est ainsi que dans : *l'on s'appuie sur une balustrade* ou *sur les coudes*, la balustrade porte le poids du corps. De là, quantité d'effets de sens connexes à cette idée. Par exemple :

(11) On s'appuie sur des preuves.

On s'appuie sur des preuves comme *on s'appuie sur ses coudes*. Ne dit-on pas aussi que « telle ou telle chose repose sur tels ou tels principes » ? De même, l'on dira :

(12) croire ou juger quelqu'un sur ses dires ou son apparence ;

(13) prendre exemple ou modèle sur quelqu'un.

et résultativement :

(14) Se fier sur les apparences.

b) Un autre groupe d'effets de sens tourne autour de l'idée d'un poids moral exercé sur quelque chose. À partir de *presser sur le bouton*, on passe à des actions morales de divers ordres comme :

(15) exercer une influence sur ; exercer des pressions sur ; exercer sa domination sur ; régner sur, agir sur, avoir un effet sur...

Ce qu'il y a de commun dans ces emplois, c'est la relation d'un terme porteur (le SP en *sur*) et un terme porté, celui-là étant dominé par celui-ci.

On pourrait inscrire ici les expressions où le groupe en *sur* indique le but ou le terme d'un mouvement :

(16) Marcher sur Rome, foncer sur quelqu'un ; fondre sur quelqu'un.

Même si le verbe n'indique pas toujours un mouvement vertical comme dans *s'abattre sur*, c'est quand même à la verticalité qu'il faut imputer le sens de coercition qui accompagne beaucoup de ces expressions.

Marcher sur Rome n'évoque pas une promenade sur la route menant à Rome, – et, de plus, comme l'a noté Jacqueline Picoche, il n'est pas obligé que ceux qui marchent sur Rome soient des fantassins – mais une expédition visant à prendre possession de la ville ou à la tenir en son pouvoir. Le sens moral l'emporte sur le sens physique.

C'est aussi à l'idée de poids exercé qu'il faut ramener beaucoup d'emplois où le SP renvoie au point dans l'espace sur lequel quelque chose est focalisé comme dans :

(17) Mettre le cap sur ; se concentrer sur (concentrer le tir sur) ; attirer l'attention / le regard sur, insister sur ...

c) Dans un même ordre d'idées, mais à un degré supérieur d'abstraction, l'on a l'expression du sujet, du propos :

(18) Un livre sur l'agriculture.

L'idée de porteur/porté se retrouve ici comme en fait foi l'expression : *le livre porte sur tel sujet* ou *ce sur quoi porte la discussion*.

L'ensemble des emplois ou du moins la majorité des emplois se ramène donc à la désignation d'une limite externe progressivement atteinte (définition opérative) ou, cette limite une fois définie, à la désignation d'un lieu porteur de quelque chose d'autre (définition résultative).

II. Comment maintenant concilier ces données avec ce que propose Guillaume concernant la représentation des prépositions ?

Les variables en cause en psychomécanique, du moins celles que G. Guillaume pose en hypothèse, sont au nombre de deux : le module et les arguments. Le module consiste en deux mouvements, un mouvement d'approche ou d'afférence à une limite en position centrique, servant de point de référence et un mouvement d'éloignement ou d'efférence de ce même point. En principe, toutes les prépositions doivent représenter l'un ou l'autre de ces deux mouvements et faire la paire avec une autre préposition pour former de petits sous-systèmes.

Une fois le mouvement correspondant à une préposition spécifique établi, il fait ensuite l'objet d'une argumentation. Le défilé des arguments correspond aux différents effets de sens de la préposition.

C'est donc ces deux variables dont j'aurai à rendre compte : le module et les arguments.

Au départ, il apparaît qu'on ne pourra avoir recours au module pour représenter la préposition lorsque le signifié correspond à la vision opérative de l'idée de « sur ». En effet, envisager la construction même du lieu mental que représente l'idée de *sur*, c'est envisager la construction d'un lieu, d'un point, ce n'est pas encore en faire un point de référence

ou une limite de référence. Ce n'est qu'une fois ce lieu mental défini, défini résultativement, que l'on peut le concevoir comme point de référence, comme ligne de partage dont on peut s'approcher ou s'éloigner.

Par contre, une fois ce lieu défini et pouvant servir de point de référence, le module est un modèle applicable.

Quand Guillaume parle du module de la préposition, c'est la plupart du temps en rapport avec les prépositions *à* et *de*. Guillaume décrit le module en disant que la préposition *à* correspond à un mouvement d'afférence par rapport à un point de référence et la préposition *de* à un mouvement d'efférence par rapport à ce même point. Il affecte l'approche à *à* et l'éloignement à *de*, il se trouve ainsi à rapprocher le verbe *aller* de la préposition *à* et le verbe *venir* de la préposition *de* dans l'expression d'un mouvement spatial.

Qu'en est-il de la préposition *sur* ? Si l'on veut attribuer à *sur* un des mouvements du module, il faut alors examiner tous les emplois de *sur* qui ne s'expliquent pas par l'aspect génétique, opératif de l'idée de surface. On s'aperçoit alors que la majorité des verbes compatibles avec la préposition *sur* sont à rapprocher du verbe *aller* (*foncer sur*, *pousser sur*) plutôt que du verbe *venir*. C'est pourquoi on peut conclure que la préposition *sur* rapportée au module proposé par Guillaume serait à décrire comme un mouvement d'afférence.

Dans ce module dont *sur* représenterait le mouvement premier d'afférence, quelle serait la préposition qui lui ferait pendant du côté second de l'efférence ?

Traditionnellement, on oppose *sur* à *sous*. *Sous* serait-elle alors la préposition qui correspond au mouvement d'efférence du module ? Je ne peux produire ici une liste des emplois de *sous*, mais je peux dire que même un examen superficiel de ses emplois permet de dire que rien n'autorise à voir une affinité entre la préposition *sous* et le verbe *venir*, bien au contraire. Sous ce rapport, *sous* comme *sur* a l'air d'avoir plutôt des affinités avec *aller*.

Ce n'est donc pas sur l'axe modulaire mouvement d'approche d'une limite/mouvement d'éloignement d'une limite que s'opposeraient *sur* et *sous*, mais bien plutôt sur l'axe génétique, comme deux résultats différents constituant deux caractérisations différentes du point de référence dont, par ailleurs, les deux prépositions représentent une approche. D'ailleurs, Gustave Guillaume dans le schéma suivant tiré des *Prolégomènes* (inédit : figure 17 du manuscrit dactylographié) :

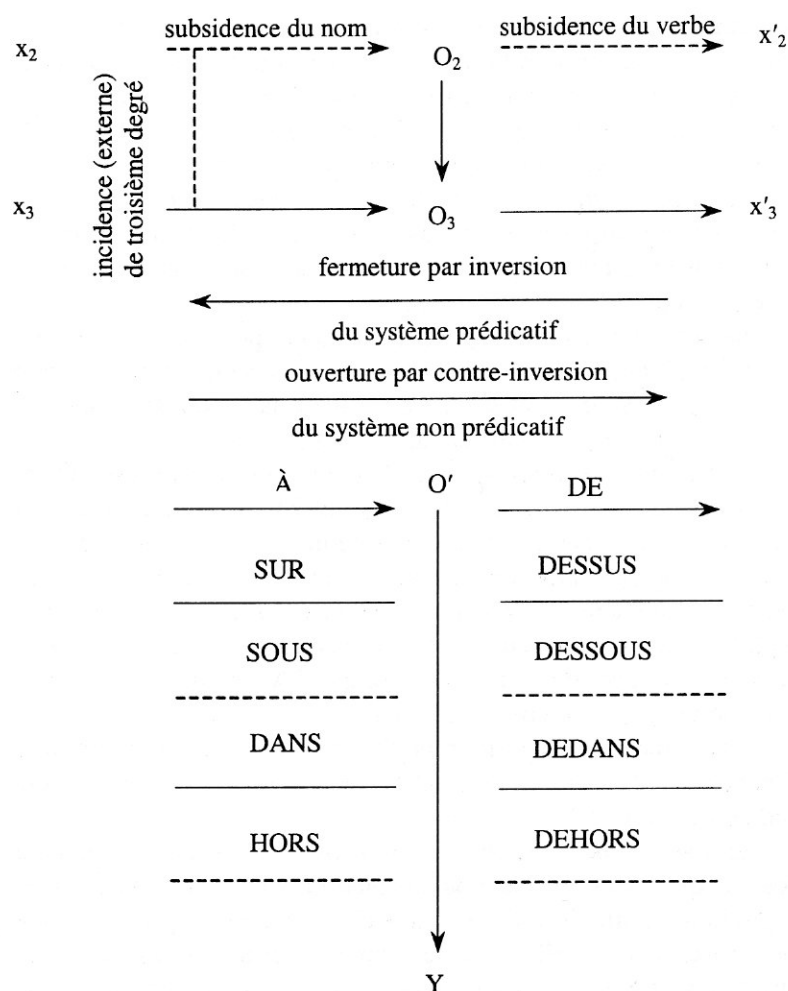


Figure 3

représente *sur* et *sous*, l'un et l'autre dans la subsidence de *à*, mais il ne commente pas cette position. Quant à moi, je ne commenterai que le côté droit où figurent *dessus*, *dessous*, *dedans* et *dehors* simplement pour dire qu'il s'agit d'adverbes qui n'ont pas leur place dans le système de la préposition. Cependant, comme ces adverbes fonctionnent souvent anaphoriquement, ils constituent, en effet, un après logique du syntagme PRÉP + substantif :

(19) Mets le livre sur la pile... oui, oui, dessus.

Par ailleurs, je peux signaler que si le discours exige l'expression d'une efférence, il est fait appel en plus de la préposition *sur* ou *sous* à la préposition *de* :

(20) J'ai retiré la feuille de sous/sur la pile.

Quelle est donc la différence alors du point de vue du module entre les prépositions *à* et *de* et les autres ? Guillaume propose que le module, le substrat mécanique, est le même partout, mais que d'une préposition à l'autre, la charge notionnelle est augmentée et diversifiée.

En quoi consiste l'augmentation et la diversification de la charge notionnelle des prépositions ? On pourrait avancer que les prépositions *à* et *de* – les plus abstraites de toutes – représenteraient un simple mouvement et un point de référence caractérisé au minimum, le module à l'état pur, si j'ose dire. En effet, il n'y a pas lieu de poser en leur cas sur un axe génétique l'opération de caractérisation de l'objet. C'est l'objet sans déterminations particulières, globalement, qui se trouve alors envisagé.

Autrement dit, ce que G. Guillaume appelle charge notionnelle serait pour *sur* par rapport à *à* non pas le mouvement commun aux deux, mais bien l'ajout de caractérisation du point de référence. Les prépositions autres que *à* et *de* comporteraient toutes par rapport à celles-ci une caractérisation plus grande. Elles seraient toutes plus lourdes matériellement parce qu'elles supposeraient non pas le mouvement seul et un point de référence non caractérisé, mais a) tantôt une discussion du point de référence comme c'est le cas avec *sur* et *sous*, b) tantôt une discussion du mouvement lui-même, c'est-à-dire une caractérisation plus poussée du mouvement.

On peut penser qu'à partir de *à* et *de*, toutes les autres prépositions comportent une charge notionnelle plus grande, augmentant à mesure qu'on s'éloigne des deux prépositions basiales pour se diriger vers les constructions complexes instituées que sont les locutions prépositionnelles.

L'ensemble des prépositions fait alors figure d'un ensemble ouvert à l'égal d'un univers notionnel. Ce qui explique la difficulté qu'ont les grammairiens à délimiter avec exactitude les membres de cette classe de mots :

L'idée que les prépositions d'une langue forment un système au sens le plus rigoureux du terme est discutable. Si l'on peut parler d'un système verbal, c'est qu'il existe un nombre fini de formes, tels les modes et les temps, dont on peut appréhender les différentes oppositions sans faire intervenir si peu que ce soit la substance notionnelle des lexèmes qui font partie de la catégorie des verbes. Les prépositions, au contraire, ne possèdent pas de morphologie caractéristique et l'on ne peut les opposer entre

elles sans tenir compte de leur substance. C'est pourquoi il est raisonnable de supposer que leur organisation systématique n'est que partielle. Ainsi que le souligne G. Moignet dans le chapitre de la *Systématique de la langue française* qu'il consacre à la préposition, on ne peut parler, en ce domaine que de micro-systèmes, de binarités repérables, dans le plan sémantique et mettant face à face les notions d'opérations contradictoires ou du moins opposables (Cervoni, 1997 : note 72)

En résumé, en admettant que le module tel que proposé par Guillaume puisse rendre compte de la nature formelle de la matière des prépositions et en tenant compte de la diversité des charges notionnelles qui distinguent les prépositions entre elles, le paramètre modulaire n'est pas suffisant pour rendre compte non pas de la différence de sens entre les prépositions, mais de la richesse des effets de sens de chaque préposition.

Pour en rendre compte, Guillaume fait appel en plus à la notion d'arguments.

La valeur de la préposition dans le vide, non attachée à quoi que ce soit d'autre qu'elle-même est son module. Les arguments portent sur l'intervalle des termes prédicatifs qui est en quelque sorte qualifié (Guillaume, 1997 : 23)

Le module est argumenté de manière extrêmement diverse, tout en restant constant (Guillaume, 1997 : 21)

Qu'en est-il de la préposition *sur* du point de vue des arguments ? On s'aperçoit que l'on peut pour ainsi dire dévider la série des arguments. Ils ont tous en commun de reposer sur la vision du point de référence non pas au titre de surface, mais au titre de quelque chose à quoi elle sert, c'est-à-dire la capacité de porter quelque chose. Que ce soit dans le domaine purement spatial ou dans tout autre, c'est cet aspect qui constitue le dénominateur commun de tous les arguments dans le cas de *sur*. Chaque argument sera discuté en termes de porteur et de porté.

Ce qui porte sert de base ou de fondement pour un objet physique ou pour quelque chose d'abstrait comme un jugement. Ce qui est porté constitue un poids, un poids physique ou un poids moral, parce qu'il écrase, domine ou simplement parce qu'il est important, qu'il monopolise l'attention.

Conclusion

Il est évident qu'il reste beaucoup à dire sur le signifié matériel des prépositions et ce que j'ai pu proposer à propos de la préposition *sur* ne l'est qu'à titre indicatif. Il y a, cependant, dans cette analyse, même fragmentaire, assez d'éléments qui invitent à repenser et à compléter les propositions de G. Guillaume concernant la préposition.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude : Sur/sous, de la localisation spatiale à la localisation temporelle, dans : A.-M. Berthonneau et P. Cadiot (éds), *Les prépositions : méthodes d'analyse*. Lexique 11, Presses de l'Université de Lille, 1992.
- CERVONI, Jean : *La préposition, Étude sémantique et pragmatique*, Paris et Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1991. Collection Champs linguistiques.
- CERVONI, Jean : La « polysémie de la préposition « da » », *Hommage à la mémoire de Gérard Moignet*, numéro spécial des *Travaux de linguistique et de littérature*, 18, 1, 1980, pp. 227-237.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1951-1952, série A*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, vol. 15, 1997.
- GUILLAUME, Gustave, *Prolégomènes à la linguistique structurale*, [texte en cours de publication, Référence : Boîte 25. Dossier 2. Liasse A.]
- LOWE, Ronald : L'analyse des prépositions « à » et « de » dans le cadre d'une syntaxe opérative. *Revue Kalimat*, Université Balamand, Tripoli, Liban, pp. 65-82.
- LOWE, Ronald : Le caractère diastématique du régime d'incidence de la préposition. In : *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*. Textes publiés sous la direction de P. de Carvalho et O. Soutet, Paris, Honoré Champion, pp. 213-22.
- MOIGNET, Gérard : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- SAVARY, Raymond : *Ordre langagier, champ spatial et emplois « figurés » Prépositions, cas et verbes en allemand et en français*, Niemeyer, Max Niemeyer Verlag, Linguistische Arbeiten 143, Tübingen, 1984.
- VANDELOISE, Claude : *L'espace en français, Sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Éditions du Seuil, Paris, 1986.